



Service de la navigation de la Seine

## **Manifestation nautique (Pour le Téléthon 2009)**

RIVIERE DE MARNE

CANAL DE CHELLES ET BIEF DE JOINVILLE LE PONT

<p><b>AVIS A LA BATELLERIE</b> N° FR/2009/04368</p>
---

### **Une interruption de navigation**

- **le samedi 5 décembre 2009 de 14:00 à 18:00 [tous les usagers sauf les bateaux d'accompagnement identifiés]**

- Marne, canal de Chelles entre les PK 145.743 (écluse de Chalifert) et PK 164.750 (écluse de Neuilly)

- **le samedi 5 décembre 2009 de 15:00 à 18:30 [tous les usagers sauf les bateaux d'accompagnement identifiés]**

- Marne entre les PK 164.750 (écluse de Neuilly sur Marne) et PK 174.550 (écluse de St Maur)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Arrondissement Seine-Amont, 24, quai d'Austerlitz, 75013, PARIS.  
Fax : 01 45 85 10 98.

### **Des perturbations** (se conformer aux indication des agents du service navigation)

- **le samedi 5 décembre 2009 de 18:30 à 23:00 [tous les usagers]**

- Marne entre les PK 164.750 (écluse de Neuilly) et PK 173.00 (pont de joinville le pont)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Arrondissement Seine-Amont, 24, quai d'Austerlitz, 75013, PARIS.  
Fax : 01 45 85 10 98.

#### Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers sont informés qu'une épreuve sportive (canoe kayak) va se dérouler dans le cadre du Téléthon 2009 sur le canal de Chelles et le bief de Joinville. Durant cette manifestation la navigation sera interrompue sur le secteur. Toutefois les bateaux avalants qui auront franchis les écluses de Vaires avant 13h30, de Neuilly avant 15h00 ou de St Maur avant 16h00 pourront poursuivre leur cheminement.

Pour limiter l'impact sur le trafic, l'arrêt habituel du midi (de 12h30 à 13h30) sera supprimé sur les écluses de St Maur, Neuilly, Vaires sur Marne, St Maurice et Créteil.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation ou de la Brigade Fluviale.

Chef du service gestion de la voie  
d'eau

**Signé**

Alain COUDRET

Date limite d'affichage :  
dimanche 6 décembre 2009